

REMARQUES SUR LA TOLÉRANCE

Jean Ferrari

Au terme de ces journées¹, dont les exposés et les discussions forment un ensemble de réflexions particulièrement denses sur la notion de tolérance, je ne puis que m'en tenir à quelques généralités, en m'introduisant brièvement dans des interstices partiellement demeurés dans l'ombre, par quelques remarques présentées, non point comme des thèses assurées, mais comme des propositions à passer au crible de la critique.

Que la notion de tolérance ne soit pas un concept univoque, que sa signification se détermine de façon différente selon les époques et les lieux, qu'elle ait une origine, un développement, des acceptions nombreuses, que même son sens actuel, tel que le définit la *Déclaration de principe sur la tolérance* de l'UNESCO, puisse donner matière à divergence sur l'appréciation positive ou négative dont elle est l'objet, idéal pour les

¹ Convié au dernier moment à participer aux Entretiens du Rabat sur la tolérance, je me réjouis de cette possibilité d'intervenir même brièvement, car je puis ainsi exprimer publiquement ma reconnaissance à l'égard de l'Institut international de philosophie et de l'Association marocaine de philosophie qui, par leur invitation et leur accueil, ont assez montré l'importance qu'ils donnent à l'Association des Sociétés de philosophie de langue française que je préside depuis peu.

Cela me permet aussi de dire ma joie de me retrouver à Rabat, au milieu de mes anciens étudiants devenus pour la plupart professeurs des universités marocaines et chez lesquels je retrouve ces qualités d'ouverture et d'enthousiasme philosophique que j'admiraïs jadis et qui sont si rares ailleurs.

Rien n'est plus réjouissant pour moi que de constater que la relève est assurée et que la philosophie, en toutes ses exigences, est bien vivante au Maroc. Ces Entretiens en donnent l'exemple le plus manifeste, une année seulement après la création de l'Association marocaine de philosophie qui fait suite à la Société de philosophie du Maroc que le Doyen Lahbabi et moi-même avons créée dans les années soixante et qu'il a animée avec un zèle philosophique exemplaire pendant près de trente ans.

uns, pis-aller pour les autres, voilà ce qui a été établi d'une façon convergente par l'ensemble des intervenants. Une réflexion sur la notion de tolérance est donc inséparable de l'histoire des hommes et de l'histoire des mots. Mais il me paraît aussi - et ce sera ma première remarque - qu'elle est inséparable d'une réflexion sur son contraire, l'intolérance et que les deux notions sont à ce point liées que l'on ne peut parler de l'une sans évoquer l'autre. Car l'attitude de tolérance, c'est-à-dire de respect à l'égard d'autrui dans son altérité, sa différence, n'est pas une attitude naturelle: "nous sommes si fiers de juger que nous brûlons la preuve contraire et lorsque nous croyons avoir trouvé une vérité, nous y tenons comme le chien à son os" (Alain). Qu'il s'agisse des individus ou des sociétés, l'intolérance est première. Elle est sans doute l'effet de cette insociabilité que Kant lie à la sociabilité pour définir la nature humaine et sans doute faut-il connaître aussi l'essence et les formes de l'intolérance pour pratiquer la tolérance. Il me semble qu'en ce domaine la recherche pourrait être poursuivie à partir d'une phénoménologie des situations, des opinions intolérables, des limites du tolérable. Cela ne va pas sans la détermination de valeurs par rapport auxquelles le sujet se juge lui-même tolérant ou intolérant et surgit ici le débat entre le relatif et l'absolu de la vérité qui a paru être le fil conducteur de bien des communications. Si la tolérance est seconde par rapport à une intolérance première, elle ne peut être qu'une vertu acquise, liée à l'éducation, à la culture - comme l'affirme la Déclaration de l'UNESCO. - mais, davantage encore, à l'effort personnel et sans cesse renouvelé de chacun.

En ce sens elle est force, et en ce sens, me semble-t-il, elle ne saurait se fonder, comme on a souvent tenté de le faire, sur la faiblesse humaine, la précarité de nos opinions, le scepticisme ou l'indifférence. Vous connaissez la définition qu'en donne Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*: "Qu'est-ce que la tolérance? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos sottises. C'est la première loi de la nature..." et dans sa *Prière à Dieu pour la tolérance*, il développe une idée semblable: "Daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature; que ces erreurs ne fassent point nos calamités... que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas les signaux de haine et de persécutions..." Petites nuances! Si sa lutte contre les persécutions religieuses de son époque mérite respect et admiration, sa conception de la vérité ne saurait satisfaire ni le croyant attaché à sa foi, ni le philoso-

phe que le probable ou l'utile ne saurait satisfaire. A cet égard, on pourrait dire que la tolérance s'affirme à l'intersection de deux dimensions différentes de la vérité: une dimension verticale, ontologique, dans un rapport à l'absolu de la vérité ou de Dieu, une dimension horizontale dans un rapport à autrui, une relation personnelle, à l'intérieur d'une communauté, qu'elle soit religieuse, philosophique ou politique.

Or ces deux dimensions ne peuvent s'ignorer. Celui qui adhère à l'absolu, par sa foi ou par une conviction qu'il croit rationnelle, veut faire partager aux autres, en vertu de sa propre certitude, ce à quoi il adhère. Mais ici tout est dans la manière: chez le fanatique, la dimension verticale absorbe à ce point l'horizontale que la vérité, qui ne va pas sans respect de l'autre, s'en trouve détruite. Le fanatisme relève d'une sorte de pathologie de la vérité, qui a marqué l'histoire des religions et demeure toujours menaçante, prête à renaître à l'intérieur de chacune d'elle. La vertu de tolérance est à l'opposé, mais on comprend qu'elle n'est véritablement force que chez l'homme de foi et de conviction. On en trouverait une admirable illustration dans la lettre d'un conseiller du Roi de Pologne aux protestants de son époque: "Je donnerais la moitié de ma vie pour votre retour à l'Eglise catholique et je garderais l'autre moitié pour me réjouir de votre conversion. Mais si quelqu'un voulait vous forcer, je donnerais, pour vous soutenir, ma vie entière plutôt qu'être témoin d'une pareille infamie dans un état libre." Ici la liberté du croire paraît déjà un droit inaliénable de la société civile. Mais ce droit ne se fonde pas sur l'impuissance à découvrir la vérité, ni sur celle d'empêcher l'erreur, ni non plus sur l'impossibilité de sortir de soi pour s'intéresser à autrui. Triple impuissance qui traduirait un triple désintérêt par rapport à la vérité, par rapport à son expression, par rapport enfin à la place qu'occupe le sujet ou le citoyen dans une société dont il se sent solidaire.

De la même façon que pour Descartes la liberté d'indifférence est le plus bas degré de la liberté et "fait paraître un défaut dans la connaissance plutôt qu'une perfection dans la volonté", on peut se demander si une forme de tolérance fondée sur le relativisme n'est pas le degré le plus bas de la tolérance, si même nous ne sommes pas en-deçà d'une véritable tolérance et si celle-ci ne suppose pas au contraire un véritable attachement à la vérité.

Ma seconde réflexion m'est inspirée par la belle conférence inaugurale de Mohamed Jabri où apparaissait cette question: la philosophie est-elle tolérante en elle-même? ou plutôt: les philosophies sont-elles tolé-

rantes entre elles? A cette question, il faut répondre, dans bien des cas, par la négative, sans qu'on puisse pourtant assimiler les grandes philosophies dogmatiques à des idéologies, au moins dans le sens que la tradition marxiste a donné à ce mot. L'attachement à la vérité découverte fait que le philosophe rejette, et souvent avec violence, la pensée de l'autre philosophe. Je remarque même que ce sont souvent, au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, les philosophes qui se présentent comme des champions de la tolérance dans le domaine théologique et politique qui ont été les plus dogmatiques dans leur métaphysique. Quoi de plus dogmatique que le premier livre de *l'Ethique* de Spinoza ou le *Discours de métaphysique* de Leibniz qui était du conseil de Dieu? Et pourtant nul philosophe autant que Leibniz ne s'est battu, sa vie durant, pour la tolérance, pour la réconciliation, dans le respect, des catholiques et des protestants, pour l'entente entre tous les hommes de bonne volonté. Kant lui-même, qui rejette le dogmatisme en philosophie, était si sûr de la vérité de sa révolution copernicienne qu'il considère comme éternels les principes qu'il a découverts, fermant pour ainsi dire la possibilité d'une nouvelle philosophie. Il y a, dans toute grande philosophie, une prétention à la vérité qui rejette les autres dans l'erreur et les historiens de la philosophie savent que les fâcheries philosophiques sont innombrables, que la mort du père est une pratique banale en philosophie, bref que l'amour de la vérité conduit souvent à des attitudes qu'en d'autres domaines on jugerait parfaitement intolérantes. Y échapperaient sans doute le syncrétisme, le plus souvent méprisé, et le relativisme, qui secrète aussi sa propre intolérance; bref il me semble qu'en leur essence, la plupart des grandes philosophies ne diffèrent guère à cet égard des grandes religions, bien que le caractère rationnel des vérités qu'elles proposent puisse se prêter, bien mieux que les dogmes religieux, à la discussion et au dialogue, et que, sans contrainte autre que dialectique, cette guerre est sans victime.

Ainsi, contrairement à ce que généralement l'on pense ou l'on dit, la philosophie paraît être un domaine où se pose aussi le problème de la nature de la tolérance et où une typologie des formes d'intolérance pourrait être dressée. Rien ne paraît plus éloigné des grands philosophes qu'une sorte d'oecuménisme philosophique, qui effacerait les différences en lesquelles précisément l'originalité de chaque philosophe se manifeste. Certes, il faut distinguer soigneusement les attitudes à l'égard des vérités philosophiques de celles à l'égard des personnes, mais est-on si sûr de ce qu'auraient fait certains philosophes s'ils avaient eu le pouvoir politique?

Il est frappant de voir Kant, dans "*Qu'est-ce que les lumières?*" s'accommoder fort bien du despotisme éclairé de Frédéric II, pourvu qu'il lui laisse la liberté de publier ses oeuvres. Car renoncer aux progrès du savoir serait violer les droits sacrés de l'humanité; mais il fait appel au pouvoir politique contre ceux qu'il appelle les tyrans cléricaux, c'est-à-dire contre la seule tyrannie qui l'ait jamais menacé, celle qui l'aurait empêché de dire ou d'écrire ce qu'il considérait comme vrai, celle qui menaçait la liberté académique, à ses yeux, le plus sûr garant des lumières; et il loue son souverain d'être le seul à avoir dit en Europe: "Raisonnez, raisonnez tant qu'il vous plaira, mais obéissez."

Ma troisième réflexion sera beaucoup plus brève. Dans le sens général où nous l'avons utilisée pendant ce colloque, la tolérance ne me paraît pas pouvoir être aujourd'hui définie comme une notion juridique, elle ne concerne pas la société en tant que telle, mais les individus dans leurs rapports interpersonnels. Sauf en des moments très particuliers de l'histoire comme celui de l'Edit de Nantes ou dans des cas très précis, comme celui des maisons de tolérance, il n'y a pas de loi sur la tolérance au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. La société, par le pacte social, se constitue en un état de droit qui peut et doit exiger la conformité extérieure des conduites aux lois, mais non cette attitude intérieure de tolérance à l'égard d'autrui faite de respect et de compréhension. Il faut être attentif à ce que l'appel à la tolérance ne traduise pas l'impuissance déguisée de l'Etat à appliquer le Droit, comme une sorte de substitut à des règles qu'on ne saurait juridiquement faire respecter. Le débat sur le racisme en France est à cet égard significatif et c'est dans la mesure où la tolérance demeure une vertu morale qu'elle peut et doit inspirer le philosophe.

En conclusion, j'exprimerai un souhait, celui de la constitution d'un thesaurus de textes et de maximes sur la tolérance intérieurs à chacune des grandes traditions philosophiques et religieuses, à l'image de ce qu'a fait, il y a quelques années, Jeanne Hersch à l'UNESCO, sous le titre *Le droit d'être un homme*.

Ces entretiens en ont rappelé un grand nombre. Mais cette sagesse des nations, présente en presque toutes les cultures, ne semble guère avoir inspiré une histoire remplie de violences et de fureurs. Il appartient

à la philosophie, en cette fin de XX^e siècle, de rappeler, comme ceux des droits de l'homme, l'universalité de la tolérance.

Université de Bourgogne